

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 356

présenté par

Mme Magnier, Mme Auconie, M. Becht, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout,
M. Christophe, M. Charles de Courson, Mme de La Raudière, M. Demilly, Mme Descamps,
M. Dunoyer, M. Favennec Becot, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Herth, M. Lagarde, M. Leroy,
M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Riester, M. Pancher, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et
M. Zumkeller

à l'amendement n° 305 du Gouvernement

ARTICLE 52**Mission « Cohésion des territoires »**

Supprimer les alinéas 43 à 46.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de préserver le soutien à l'accèsion à la propriété, cet amendement vise à maintenir l'APL-Accession sous ses trois composantes. Le coût de ce maintien est limité (50 millions d'euros selon l'étude d'impact).